

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) Agent technique pour l'équipe mobile (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Article L332-14 du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris. **L'agglomération cherche un(e) nouveau(elle) Agent technique pour l'équipe mobile.** L'Agent technique intégrera une structure à taille humaine, très dynamique, nécessitant polyvalence et adaptabilité.

Vous disposez d'une ou de plusieurs expériences réussies en collectivités territoriales sur un poste similaire, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

Sous l'autorité du chef d'équipe du service Maintenance et logistique, l'Agent technique sera chargé(e) des missions suivantes :

MISSIONS

- Assurer la maintenance des bâtiments, des différents équipements sportifs et administratifs répartis sur le territoire du Pays de Fontainebleau.
- Entretien des terrains et espaces verts (tonte, défeutrage, sablage, regarnissage, décompactage, arrosage automatique et réalisation des traçages, balayage...).
- Entretien des terrains sportifs (terrains de hand-ball et de basket-ball, piste d'athlétisme, remplacement des buts et filets de football...).
- Entretien des matériels (tracteurs, tondeuses...).
- Participer à l'entretien des véhicules de service.
- Réaliser des missions d'entretien ponctuelles des locaux.
- Participer à la préparation d'évènements et de manifestations.

COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir entretenir des espaces verts.
- Savoir maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de petite maintenance sur les bâtiments et équipements sportifs.
- Savoir assurer l'entretien courant des machines et des matériels utilisés.
- Savoir détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine.
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'entretien exige l'appel à un prestataire extérieur (réparations, maintenance à titre préventif ou curatif par un spécialiste, etc.).
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Savoir-être

- Être rigoureux et autonome dans les tâches à effectuer dans le respect des procédures.
- Savoir organiser le travail en fonction du planning et des consignes données.
- Être rigoureux dans l'utilisation des matériels et des produits spécifiques.

- Savoir communiquer avec sa hiérarchie.
- Être ouvert au dialogue et savoir travailler en équipe.
- Faire preuve de ponctualité et de rigueur.
- Avoir le sens du service public (continuité, discrétion...).

CONNAISSANCES

- Maîtrise technique de l'entretien des terrains sportifs et des bâtiments.
- Maîtrise des règles de sécurité concernant l'utilisation et l'entretien du matériel.
- Bonne connaissance des différentes typologies de matériel.
- Bonne connaissance des dispositifs de manipulation des produits notamment phytosanitaires.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations régulières avec les services de la communauté d'agglomération.

PROFIL

- Diplôme : bac.
- Cadre d'emplois : catégorie C – filière technique.
- Formations souhaitées : CACES, habilitation électrique.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en extérieur.
- Horaires réguliers.
- Permis B obligatoire et E souhaité.

Rémunération statutaire

Candidature avant le 1^{er} mars 2024

Prise de poste souhaitée : 22 avril 2024

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être accompagnées pour les agents publics du dernier arrêté de situation administrative et du dernier bulletin de salaire et pour les salariés de droit privé des prétentions salariales en net mensuel. Les dossiers sont à adresser par mail à recrutement@pays-fontainebleau.fr, à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.